

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

comités de Nantes et Saint-Nazaire

# LE PONT TRANSCOULEURI

# Février 2015 - N°97

# SOMMAIRE

- 1- 🗆 Edito,
- 2- Après l'émotion, la réflexion et le débat
  - ☐ Pour l'émancipation humaine
- 3- Fabrique du problème musulman
  - ☐ Vigilance contre toutes les formes de racisme
  - ☐ Léo débouté
- 4- Aéforme du droit d'asile : projet de loi en discussion au Parlement
  - □ Exposition interactive
- 5- Une discrimination légale!
  - □ De mars à avril à Saint-Nazaire "Education contre le racisme "
- 6- ☐ Libres expressions et expressions libres
- 7- 🛘 Brèves.
- 8- Conférence de Claire Auzias
  - □ Événements,
     Bulletin d'adhésion, Contacts



#### Ce que nous sommes

Nous sommes musulmans, nous sommes juifs, nous sommes Charlie, nous sommes policiers, nous sommes chrétiens, nous sommes infidèles athées, nous sommes homosexuels, nous sommes les Roms...

Nous sommes musulmans quand des mosquées et des carrés musulmans sont attaqués. Nous sommes musulmans face aux Zemmour et Houellebecq. Nous sommes musulmans quand monsieur Tesson, Torquemada halluciné, se lance dans des imprécations anti-musulmanes « Il faut le dire! Ce sont les musulmans le problème en France! » tombant ainsi sous le coup de la loi.

Nous sommes juifs quand une enfant juive reçoit une balle dans la tête. Nous sommes juifs quand les clients d'un commerce casher sont abattus parce que juifs. Nous sommes juifs quand des tombes juives sont taguées.

Nous sommes Charlie quand la Kalachnichov fauche le crayon insolent pour crime de blasphème. Nous sommes Charlie quand les hypocrites condamnent le crime en l'accompagnant du « oui mais » odieux et d'un procès en sorcellerie pour islamophobie.

Nous sommes policiers, quand ceux qui protègent les journalistes, la liberté de la presse, nos libertés sont assassinés.

Nous sommes homosexuels, quand ils sont victimes de rejets et de violences. Nous sommes homosexuels quand l'intégrisme religieux toutes tendances confondues fait descendre des centaines de milliers d'obscurantistes dans la rue contre l'égalité des droits.

Nous sommes chrétiens quand des fanatiques, ailleurs dans le monde, massacrent ceux qui se réclament du Christ.

Nous sommes les « infidèles athées » quand ils sont pourchassés ou passibles de la peine de mort comme dans certains pays musulmans. Nous sommes athées quand des extrémistes religieux ici, veulent soumettre la liberté d'expression des non-croyants à leurs dogmes et leurs interdits, dans l'art ou la presse.

Nous sommes les Roms souvent détestés, expulsés, maltraités. Nous sommes les Roms qui fédèrent toutes les exclusions. Nous sommes les Roms poussés dans les interstices d'une

société qui les méprise. Nous sommes les Roms qui fédèrent tous les rejets.

Nous sommes la France laïque. Nous sommes la France plurielle avec ses opinions, ses philosophies, ses croyances ou non-croyances parfois contradictoires, parfois opposées, mais procédant d'une même République encore imparfaite mais que nous voulons égalitaire et pour tous.

Nous sommes ceux qui refusons tous les fondamentalismes. Nous sommes ceux qui luttons contre tous les racismes, sans hiérarchisation, sans concurrence des mémoires.

Bureau Exécutif du MRAP (Paris, 17 janvier 2015).



# Après l'émotion, la réflexion et le débat



Dans le prolongement des mobilisations qui ont suivi les attentats de janvier, plusieurs collectifs et associations nantais (G10, AOIF, CID, Tibhirine, Club de la presse) avaient invité deux personnalités à débattre sur le thème : « Après les drames des 7, 8 et 9 janvier en France, quels enseignements pour bâtir (ensemble) la société de demain ? ».

Le vendredi 30 janvier à la mosquée Assalam de Nantes - Malakoff :

- Ghaleb Bencheikh, président de la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix et présentateur de l'émission "Islam" sur France 2,
- et Gaëtan Bourdin, directeur de l'association « Les Badauds Associés » de Nantes, acteur engagé au sein des guartiers populaires.



Si résumer une telle soirée au très riche contenu est évidemment impossible, voici quelques idées-forces qui pourraient être retenues :

- ne pas se contenter d'une lecture qui exonère la tradition islamique de la barbarie : une lecture belligène du Coran existe qu'il faut combattre en lui substituant une approche humaniste, non dogmatique, basée sur l'égalité des êtres, la laïcité, la liberté d'expression et de croyance,
- développer partout la culture, l'éducation, la connaissance de la civilisation musulmane, redonner aux Arabes la fierté de leur histoire et de leur langue :
   « Étudier une partie de la nuit vaut mieux que prier toute la nuit »,
- ne pas opposer les victimes (celles de Paris à celles de Syrie ou Palestine)
   ni tomber dans la culpabilisation (de soi ou des autres) mais privilégier l'exercice de sa responsabilité et aussi une certaine modestie,
- rappeler que l'amour est un point commun entre les religions monothéistes,
- revoir les rapports internationaux et déjà appliquer les résolutions de l'ONU...
   D'autres initiatives sont prévues pour favoriser et continuer le dialogue entre citoyens.

François Levent

# Pour l'émancipation humaine

Le 19 avril 1945, les 21 000 déportés rescapés de Buchenwald, réunis sur la place d'appel du camp, jurèrent solennellement de continuer le combat jusqu'à l'éradication définitive du nazisme et de s'engager à reconstruire un monde de paix et de liberté.

C'est ce serment que reprirent le 22 mai 1949, au Cirque d'Hiver à Paris, les fondateurs du MRAP, parmi lesquels des survivants des camps nazis, notamment juifs résistants : « Jamais dans le même camp que les bourreaux nazis ! »



Un de ces militants, qui exerça longtemps des responsabilités importantes dans notre mouvement, Charles Palant, a écrit son parcours d'enfant d'immigrés à Belleville, la déportation à Auschwitz puis Buchenwald, ses convictions et ses engagements au service des autres dans « Je crois au matin » paru en 2009, éd. Le Manuscrit.

Son intervention en mai 2012 au plateau des Glières, où il succédait à Raymond Aubrac et Stéphane Hessel, a été particulièrement remarquée.

Il vient de publier un nouveau témoignage destiné aux collégiens et lycéens, « Résister pour survivre » (Oskar éditeur) et a également collaboré à « Traces de l'enfer » à paraître en mars prochain (Larousse).

Nous sommes aujourd'hui dépositaires de cette mémoire, non pour l'opposer à d'autres ou pour entretenir une nostalgie malsaine, mais pour combattre sans répit le fascisme, l'antisémitisme, le racisme et la haine de l'autre. Quels qu'en soient les auteurs et quelles qu'en soient les victimes. Et sans oublier de s'attaquer aux causes immédiates ou plus lointaines de ces agissements.

François Levent

#### Fabrique du problème musulman

La presse locale s'est faite l'écho des propos que M. Yves Métaireau, président de la communauté de communes « Cap Atlantique » a tenus le 10 janvier lors d'une cérémonie des vœux de M. le Maire de la Turballe : « Nous, les élus, nous sommes inquiets de cette situation qui préfigure une guerre en France, mais comment peut-on faire autrement quand on a six millions de musulmans en France ?".



En assimilant ainsi les musulmans de France à des fauteurs de guerre il entretient des amalgames qui encouragent les actes racistes antimusulmans et l'islamophobie.

Rapidement informés, nos amis de la Ligue des Droits de l'Homme ont émis une protestation publique à laquelle nous nous associons.

Certes M. Métaireau a, maladroitement, plaidé l'incompréhension de ses propos et menacé la LDH de poursuites judiciaires. La presse a confirmé les propos tenus. On est pourtant en droit d'attendre d'un élu de la République une expression responsable et non de tels propos discriminatoires. La légitime émotion suite aux attentats meurtriers de début janvier n'autorisent aucunement la stigmatisation d'une quelconque partie de la population française.

M. Métaireau contribue à ce que de nombreux sociologues ont pointé avec inquiétude : l'obsession collective du « Mythe de l'islamisation de la société »

(voir l'essai de M. Raphaël Liogier : http://www.seuil.com/livre-9782021078848.htm) et

« Comment les élites françaises fabriquent le problème musulman »

(voir l'essai de MM. Marwann Mohammed et Abdellali Hajjat : http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Islamophobie-9782707176806.html)

# Vigilance contre toutes les formes de racisme

C'est au Zénith de Nantes Saint-Herblain que Dieudonné a souhaité commencer, le samedi 27 décembre 2014, la tournée en province de son nouveau one man show : « La bête immonde » sous-titré « Incitation à la haine ».



C'est en ce même lieu que le 9 janvier 2014, son spectacle « Le mur » avait été interdit quelques minutes avant l'ouverture des portes par le Conseil d'État.

Les instances locales de la LDH, de la LICRA et du MRAP ont adopté une position commune : plutôt que demander l'interdiction du spectacle, appeler à la vigilance. Dieudonné n'a-t-il pas été condamné à sept reprises, ces dernières années, pour propos antisémites et injures à caractère raciste ? Elles ont rappelé que « les préjugés antisémites et racistes ne sont pas des opinions comme les autres. Ce sont des idées dangereuses qui dressent les habitants les uns contre les autres et les incitent à la haine et à la violence. »

N'oublions pas non plus que cet "humoriste" met en place, avec d'autres personnes connues pour leur sympathie avec les thèses antisémites, une nouvelle structure baptisée « Réconciliation Nationale ».

Les récidives de Dieudonné après les récents massacres ne peuvent que nous inciter à rester vigilants.

70 ans après la libération du camp d'Auschwitz, n'oublions pas les leçons de l'Histoire.

#### Léo débouté

La cour d'appel de Rennes a prononcé vendredi 30 janvier son verdict concernant le procès opposant Léonidas, Boris et la famille de Nikos à STX.

En 2008, ils avaient dû faire 19 jours de grève de la faim pour obtenir le paiement de leurs salaires.

Le sous-traitant allemand qui les avait recrutés ayant disparu, Léo s'est retourné contre le donneur d'ordre : Aker Yards devenu STX.

« La cour a débouté les appelants de l'ensemble de leurs demandes ». Ce jugement ne peut que réjouir les « patrons voyous », leurs donneurs d'ordre

qui organisent le « dumping social » et en bénéficient.

Mais la lutte continue : le 27 novembre 2014, Léonidas a déclaré « Quelle que soit la décision du tribunal, je continuerai mon combat pour que cesse l'esclavage moderne dans les chantiers et pour que les ouvriers grecs, polonais, bulgares, russes, roumains, etc. voient leurs droits fondamentaux respectés. »

"Comité de soutien à Léonidas travailleur détaché"



# Réforme du droit d'asile : projet de loi en discussion au Parlement



Plus que jamais, il est nécessaire de respecter et renforcer le droit d'asile.

Des millions de migrants tentent de trouver une vie meilleure en fuyant leur pays en proie à la guerre, à des crises politiques et sociales aux conséquences dramatiques pour les populations civiles.

Des milliers d'entre eux sont assassinés, se noient ou disparaissent au cours de leur migration.

Quelques exemples suffisent à illustrer cette sinistre comptabilité :

- 4 millions de Syriens sont déplacés à l'intérieur de leur pays dévasté; 2 millions sont réfugiés dans les pays voisins. La France s'est engagée à en accueillir 500 en 2014!
- des Érythréens fuient une dictature féroce ; des Somaliens essaient d'échapper aux bandes armées qui terrorisent le pays.
- les réfugiés venant du Caucase fuient leurs pays aux mains de gouvernements corrompus, liés à des groupes mafieux. Ils espèrent trouver en France la démocratie, l'accès aux droits sociaux élémentaires et un espoir de vie meilleure pour leurs enfants.

Ces étrangers, que nous voyons dans nos permanences, reçoivent des Obligations de Quitter le Territoire Français : il leur manque les preuves des tortures et des persécutions infligées. Quel dommage que leurs bourreaux ne les leur aient pas remises !

Hélas, la nouvelle loi n'apporte pas les réponses que nous sommes en droit d'espérer. Elle repose sur deux postulats :

- la France serait « débordée » par les demandes d'asile. En 2013, 60 095 personnes ont demandé protection à la France (109 580 en Allemagne). Or, ce chiffre a été dépassé plusieurs fois dans les années 1980. Sur ce nombre, seulement 13 702 personnes ont obtenu une protection.

Ces réfugiés sont présentés comme une charge, alors que nous voyons, nous, des êtres certes fragilisés par ce qu'ils ont vécu, mais qui montrent un dynamisme et une volonté de vivre qui peuvent constituer une richesse pour notre pays.

- « les demandes d'asile seraient massivement infondées ». Le vrai problème est que la France a aujourd'hui l'un des plus faibles taux d'acceptation des demandes d'asile en Europe : en 2012, 14,5 % de réponses positives à l'OFPRA, en première instance contre 27 % pour l'ensemble de l'UE.

Pour le MRAP, cette loi apporte des réponses inadaptées.

Elle raccourcit la durée de la procédure de demande d'asile ; mais, respecter le droit des personnes, c'est leur donner le temps de constituer un dossier crédible, complet, de rassembler des preuves. C'est tenir compte des difficultés de personnes traumatisées, leur permettre de surmonter les nouvelles épreuves qui les attendent en France : problème de langue, difficulté à obtenir un hébergement.....

Elle impose un lieu d'hébergement, avec interdiction de le quitter sous peine de sanctions : perte du droit à l'hébergement et renoncement aux droits sociaux consentis aux demandeurs d'asile. C'est négliger le droit des personnes à aller là où elles pourront retrouver des compatriotes, nouer des liens qui leur apporteront une aide matérielle et psychologique.

Le MRAP considère que cette loi n'apporte pas de réponse à la nécessaire solidarité avec les victimes de l'oppression dans le monde. Dans la mesure de ses moyens, il continuera à œuvrer pour un changement radical dans les politiques d'immigration.

Françoise Thoumas

#### **Exposition interactive**



La ville de Nantes et la FAL 44
présentent :
La Fabrique de la Paix
une exposition interactive sur la paix,
les conflits, les libertés, les préjugés
et la diversité
du 18 février au 12 mars 2015
Espace Cosmopolis - Passage Graslin

space Cosmopolis - Passage Graslin 18 rue Scribe - 44000 Nantes (entrée gratuite)



# Une discrimination légale!

Monsieur et Madame X résident régulièrement en France avec leurs deux enfants. Ils sont venus tous les quatre en France, fuyant leur pays en proie à une corruption généralisée et à une dictature.

M. X est malade. À ce titre il bénéficie d'un titre de séjour « vie privée et familiale » pour raison de santé. Mme X, elle, a droit à une Autorisation Provisoire de Séjour (APS) comme conjointe d'un étranger malade.

Cette APS ne lui donne pas le droit de s'inscrire à Pôle Emploi : elle n'arrive donc pas à trouver du travail. Malgré son état de santé, M. X a trouvé un travail avec un salaire très modeste ; il paie les cotisations sociales. Si sa situation économique s'améliore, il devra même payer des impôts.

Les deux enfants ont été scolarisés dès leur arrivée ; ils sont inscrits à la CPAM avec leurs parents.

M. et Mme X ont donc demandé à la CAF de bénéficier des prestations familiales.

Ils ont reçu un refus : leurs titres de séjour ne leur permettent pas de prétendre à ces prestations.

Ils connaissent bien M. et Mme Y: venus du même pays, également avec leurs deux enfants, ils ont pu obtenir des titres de séjour « vie privée et familiale » au bout de 5 ans de présence.

Ils ont la chance de ne pas être malades. Ils ont aussi la chance de voir leur demande de prestations familiales acceptée.

Où est l'erreur ? Ne cherchez pas : il n'y en a pas. C'est la Loi, plus exactement le Code de la Sécurité Sociale qui le stipule (article L512-2).

Dans sa grande sagesse, la Loi pense que la famille X n'a pas besoin des aides familiales de la CAF. Il en serait de même si M. X, au lieu d'être malade, avait un titre de séjour « salarié ».

Les prestations familiales sont de droit pour toutes les familles françaises (avec le plafonnement lié aux ressources, voté en 2014). Elles sont de droit pour les familles de réfugiés, pour les familles de chercheurs scientifiques.

Elles ne sont pas de droit pour les familles dans la même situation que M. et Mme X.

Leurs enfants vont continuer à aller à l'école ; ils vont avoir une formation professionnelle ; probablement, ils deviendront un jour Français.

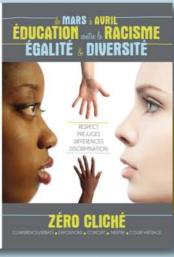
Mais ils sauront mettre le mot **discrimination** sur le refus de la CAF de verser les prestations familiales à leurs parents, à une époque où ils en avaient bien besoin!

Le MRAP s'engagera auprès des autorités compétentes pour que toutes les familles résidant en France aient les mêmes droits.

Françoise Thoumas

# De mars à avril à Saint-Nazaire : " ÉDUCATION contre le RACISME "











# Suis-je Charlie ?

Les manifestations des 7 et 10 janvier, à Saint-Nazaire, étaient indispensables pour exprimer notre horreur face à ces assassinats que rien ne peut

J'ai apprécié que nous y soyons en tant que simple citoyen(ne), sans signe distinctif pour éviter tout risque de récupération.

Sauf que le slogan "Je suis Charlie" pouvait dire tout et n'importe quoi.

Sauf qu'à Paris, la présence de personnages comme Orban ou Netanyaou était inacceptable.

Quelques questions sur ce qui s'est passé après le 11 janvier 2015 :

- Comment exiger la liberté d'expression, le droit à l'impertinence, au non-conformisme et condamner ceux qui ont refusé de s'associer à la minute de silence institutionnalisée, sans même leur donner la parole ?
- Pourquoi défendre le droit au "blasphème religieux" et refuser le "blasphème républicain" comme, par exemple, siffler la Marseillaise?
- Avons-nous tous les mêmes codes pour décrypter les caricatures ?

Françoise Mahé

# Émotions

Quand tu apprends que 12 Charlie se sont fait assassiner,

Quand tu vas au rassemblement spontané à 17h, que tu retrouves 700 personnes frappées comme toi,

Quand tu apportes ton drapeau et qu'on te dit qu'il faut le cacher,

Quand tu apprends encore que 4 juifs se sont fait assassiner,

Quand le samedi, plus de 10 000 personnes, ça remet ça, la liberté d'expression serait no drapeaux, no partis, no paroles...

Et le dimanche, tu vois à la TV presque tous les "saigneurs" de la planète pour Charlie! Et ils veulent que les jeunes s'y retrouvent, fassent minute de silence et soient laïques,

Non, la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité ce n'est pas ça.

C'est notre combat quotidien.

Gérard Gueniffey

# A tous les morts!

Les 7 et 9 janvier le terrorisme nous a frappés faisant des victimes innocentes sur le sol français. La légitime émotion s'est exprimée massivement dans la rue les 10 et 11 janvier devant l'horreur de ces assassinats politiques

Mais, pourquoi ne sommes-nous pas aussi des millions dans la rue pour pleurer les morts, hommes, femmes, enfants de Gaza, de Syrie, de Bagdad, du Nigeria, du Caire, d'Ukraine ou d'ailleurs ?

Certes nos limites humaines et notre histoire nous rendent difficile d'embrasser tous ces morts ensemble et de pointer du doigt tous les responsables en même temps.

Certes, on peut comprendre que nos compatriotes fassent l'objet d'une attention particulière mais ne soyons pas dupes de nos émotions partielles et sélectives et de ceux qui sont tentés de les manipuler!

Augustin Grosdoy

#### 70 ans



70 ans après l'indicible, 70 ans après la libération du camp d'Auschwitz, la « bête immonde » n'est pas morte. En 2014 la CNCDH a recensé 851 faits antisémites ; l'Observatoire national contre l'islamophobie a recensé 128 actes antimusulmans entre l'attentat contre Charlie-Hebdo et le 20 janvier ; les Roms sont redevenus invisibles dans les médias...

Notre vigilance doit être de tous les instants.

#### Une bonne nouvelle

Le mouvement allemand xénophobe Pegida défilait depuis plusieurs mois derrière une banderole « Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident » ! Des milliers d'allemands s'y sont opposés ! Après que son président s'est montré déguisé en Hitler, il a implosé. 70 ans après la

libération des camps de la mort, c'est une bonne nouvelle!



# Demandez le programme

- . Facilitation du regroupement familial des immigrés.
- . Suppression des camps de rétention d'étrangers.
- . Suppression de l'expulsion et de la rétention administrative des mineurs.
- . Régularisation et sécurité sociale pour tous les immigrés qui travaillent.
- . Enregistrement de « leurs droits politiques et sociaux », droit de vote et d'éligibilité.
- . Nationalité à tous les enfants qui naissent en Grèce ou qui y sont arrivés à un jeune âge.
- . Nationalité automatique après 7 ans de présence.

Extrait du programme de Syriza (2012)

# Ahmed, 8 ans, terroriste?

Le traitement réservé à un enfant de 8 ans, entendu par la police pour « apologie du terrorisme » au mépris de toute considération pédagogique et de toute raison, nous a scandalisés! La réponse sécuritaire va à l'encontre des exigences de protection et éducation de tous les enfants sans distinction. Le MRAP s'inquiète des grandes inégalités dans les jugements et condamnations prononcés ces derniers jours pour « apologie du terrorisme », tant certaines semblent disproportionnées. Il n'est jamais bon de juger dans la précipitation et sous le coup de l'émotion fût-elle légitime.

#### Vivant ou mort

Vivant ou mort, un enfant rom doit avoir droit à résidence sur le sol de France.

Le refus d'inhumation de Maria Francesca dans la commune de Champlan est une nouvelle discrimination qui a frappé les Roms au mépris de toute humanité.

Au nom de la légalité républicaine, le Défenseur des Droits a condamné la décision du maire jugée illégale et discriminatoire.

# Intolérable

« Sauvons Calais » a organisé une nouvelle manifestation le 25 janvier avec des slogans comme « Sauvons notre identité », « Sauvons notre culture ».

Cette manifestation indécente de haine, de racisme, de stigmatisation est intolérable !

#### Pas d'argent pour Gaza

Les combats de l'opération « Bordure protectrice » lancée par Israël contre la bande de Gaza sont terminés depuis 5 mois. Des dizaines de milliers de Palestiniens sont sans-abri ; 100 000 immeubles ont été endommagés ou détruits par les frappes israéliennes.

Près de 66 000 familles sinistrées recevaient jusquelà l'aide de l'ONU. 12 000 autres Palestiniens déplacés sont toujours hébergés dans des écoles ou des locaux de l'ONU et plusieurs milliers sont retournés vivre dans les immeubles bombardés en utilisant des bâches en plastique pour se protéger du froid et de la pluie.

Sur les 5,4 milliards de dollars promis par les donateurs de la communauté internationale pour la reconstruction, pratiquement rien n'est arrivé à Gaza.

# Business as usual!

«Un événement chasse l'autre. Pendant les fêtes de fin d'année, il n'était question que des deux bateaux, abandonnés en pleine mer avec des centaines de réfugiés à bord.

Puis sont survenus les dramatiques attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes et la réaction des Français dans la rue les 10 et 11 janvier.

Les migrants ont disparu de l'actualité mais hélas pas du quotidien.

En 2014, plus de 207 000 migrants ont tenté de rejoindre l'Europe ; plus de 3400 y ont perdu la vie. Victimes de l'incommensurable irresponsabilité humaine et politique de l'Europe et du Monde!





Locaux associatifs 4 place de la Manu 44000 Nantes

romeurope.nantes@gmail.com

Dans le cadre de la Journée des Droits des Femmes et des Semaines d'Éducation contre le Racisme et toutes les formes de Discrimination, le collectif Romeurope de l'agglomération nantaise organise une conférence-débat intitulée « **Au cœur des femmes tsiganes** » le samedi 7 mars 2015 à 14 h 30 à la Manu (Nantes, Tram ligne 1, arrêt "Manufacture") avec l'historienne Claire Auzias.

Les questions suivantes seront abordées : la place des femmes dans les bidonvilles de l'agglomération et des femmes roms en général, les maternités précoces, leurs conditions de vie et leur statut, les mobilisations notamment féministes, les perspectives (dans le respect des valeurs de la République).

# Evénements à ne pas manquer :

# Le 19 mars 2015, à 20h30, Salle Jacques-Tati, 33 bd Victor Hugo à Saint-Nazaire :

"Les balles du 14 juillet 1953" : Projection suivie d'un débat animé par le MRAP en présence du réalisateur Daniel Kupferstein. Il s'agit d'une enquête sur un fait historique occulté. À la fin d'une manifestation célébrant la Révolution française, la police parisienne a chargé. Bilan : 6 Algériens et 1 Français tués, une cinquantaine de blessés.

#### Le 2 avril 2015, 20h30, Salle 7, AGORA 1901, 2 bis rue A. De Mun à Saint-Nazaire :

Soirée-débat, organisée par le MRAP, Al Andaluz et la MQ de La Bouletterie, avec Raphaël Liogier, sociologue et philosophe, sur le thème de son livre paru en 2012 : "Le mythe de l'islamisation, essai sur une obsession collective" (éd. Du Seuil)

Pour adhérer au MRAP, vous pouvez vous adresser:

- \* à un adhérent du MRAP, de votre connaissance,
- à l'un des comités locaux ci-contre,
- \* ou retourner le bulleltin au siège national du MRAP

Bulletin d'adhésion 2015  NOM:  PRÉNOM:  ADRESSE:	
The state of the s	ortable 📮 courriel
J'adhère au MRAP  Ditermine: le montant de votre cotisation annuelle en fonction de ros ressources.	Adhésion de bienvenue  J'adhère pour la première fois  10 euros
□ euros □ 60 euros □ 128 euros □ 40 euros □ 108 euros □ 20 euros □ 80 euros	DÉDUCTION PISCALE  Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisa- tion et ou de votre don
Je m'abonne à <i>Différences</i> , la revue du MRAP	PRÉLÉVEMENT Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA s-journ accompagnée de votre IBAN et le re- tourner au MRAP.
□ 24 euros	MRAP - 43 boulevard de Magenta - 75010 Paris
VIE DU M	OUVEMENT
☐ Je souhaite participer à	l'activité de mon comité local
Je souhaite recevoir les informations par mail et  lacisme, Discriminations, Xénophobie  libration	etre inscritE sur la liste de la thématique suivante :    International   Migrations

#### Vos contacts au MRAP

# **NANTES**

Permanences tous les mercredis de 14h30 à 16h Maison des associations, 11 Rue de Prinquiau, 44100 Nantes

et tous les lundis de 17h30 à 20h30

à la Manufacture des Tabacs, 10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.

Tél./Fax/Répondeur : 02 40 58 08 09 courriel : mrapnantes@hotmail.fr

# St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2<sup>e</sup> lundis du mois à 20h30

Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun, 44600 St-Nazaire

44600 St-Nazaire Tél./Fax/Répondeur : 02 40 53 32 35

courriel: mrap-saint-nazaire@orange.fr web: http://mrap-saintnazaire.org

web . http://mrap-saintriazaire.org

Site national: http://www.mrap.asso.fr

Jean-Charles Ricquier - Relecture: Myriam Auger